

### WERVICQ-SUD

#### UNE IMPARTANTE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Robert Vanruelmaire, à 17 h. 30. Tous les membres du Conseil étaient présents.

Dès l'ouverture de la séance M. Bouchard, adjoint, a pris la parole en ces termes : « Messieurs, cette réunion est la première depuis les élections d'octobre dernier. Je demande qu'avant de passer à l'ordre du jour, il me soit permis de m'acquitter d'une mission, très agréable d'ailleurs à remplir. »

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous adresser au nom de mes collègues du Conseil municipal, toutes les félicitations pour la belle victoire remportée le 17 octobre dernier, vous élevant au titre de conseiller d'arrondissement. A ces félicitations je dois ajouter le fait de la majorité de votre Conseil municipal.

A son tour, M. le Maire se lève pour remercier son entourage, et félicite M. Bouchard d'avoir été l'interprète de ses amis du Conseil.

Lecture est faite du procès-verbal de la réunion du 30 septembre. Tous les conseillers suivent le registre. Passant à l'ordre du jour, le Maire donne connaissance des articles inscrits et demande que la séance soit limitée aux dits articles.

#### TAXES SUR LE REVENU DES PROPRIÉTÉS BÂTIES ET NON BÂTIES

Bien que des dispositions nouvelles aient été portées jusqu'à 1/2 % la taxe mentionnée, le Conseil sur proposition de M. le Maire, a voté à l'unanimité qu'il faut maintenir la taxe municipale à 2 % et ne pas la porter à 2,5 % pour atteindre le maximum.

Taxe sur les locaux professionnels. — Un décret ministériel du 21 août 1937 autorise à élever cette taxe jusqu'à 5 %. Le Maire expose que pour la commune la taxe sur les locaux professionnels qui touche les petits commerçants comme les industriels et les artisans, a été augmentée de 2 % pour atteindre le maximum autorisé à 2 %. Les 92 commerçants qui représentent 99.310 val. loc. ; 1.188 fr. et de taxe à 6 %, les 14 industriels qui représentent 1.371.640 val. loc. ; 178.298 fr. et de taxe à 5 %, le maximum autorisé à 5 %. Puisque la taxe maximum autorisée est de 5 % et qu'après avoir favorisé le petit commerce, le résultat total, la somme encore un rendement sur lequel à porter la taxe de 2-21/2 % pour les finances municipales.

Le Conseil est appelé à délibérer sur cette proposition. M. le Maire expose que M. le Maire a fait l'approbation, tandis que M. Demeyer expose la proposition en raison du peu de profit qu'elle apporterait aux 92 petits commerçants qui sacrifient pour les besoins de la commune. M. le Maire met aux voix la proposition ; 43 voix contre 49 voix pour.

Les nouveaux taux sont adoptés à la majorité.

#### Secours de nature hivier 37-38

Le Conseil municipal a approuvé la délibération du Bureau de Bienfaisance, sollicitant de bénéficier des avantages de la décision du Conseil général en faveur des secours exceptionnels à distribuer au cours de l'hiver 37-38 aux chômeurs, perdus momentanément l'attribution de secours en raison d'insuffisance. Le Maire expose que pendant l'hiver 36-37 il a été distribué 14 secours exceptionnels pour la somme de 4.400 fr. Le Maire expose que pendant l'hiver 37-38 il a été distribué 14 secours exceptionnels pour la somme de 4.400 fr. Le Maire expose que pendant l'hiver 37-38 il a été distribué 14 secours exceptionnels pour la somme de 4.400 fr.

#### ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

##### GRANDE-SYNTHE

###### Une torpille sur la plage

Sur la plage de Grande-Synthe, un cultivateur qui chassait hier vers 11 h. 30, a trouvé une torpille aérienne onduleuse d'environ 60 centimètres et de poids de ses ailettes. Il s'agit d'un avion britannique, selon les inscriptions «elevée», et qui a été amené à cet endroit par le flot.

Le cultivateur, M. Mijur, rue des Saïnes, a Grande-Synthe, a transporté la torpille et son domicile et prévenu l'indermie.

##### ARRONDISSEMENT D'AVESNES

###### Soir de Nouvel An à Maubeuge

Menacée par son mari une jeune femme le frappe de trois coups de hache

Arthur Paqué 45 ans, demeurant à Maubeuge, 6 rue Vauban, avait été nouvel an, en buvant inconsidérément, au point d'être comédien, dit que son nom ne laisse passer aucune occasion de s'émouvoir, et à défaut boit sans occasion.

Certains ont le vin saisi. Paqué a l'air d'être un homme qui cherche à se faire et même, si l'on en croit les déclarations de celle-ci, va jusqu'à la battre et à menacer de mort.

Donc ce soir-là, sans raison bien prétexte, Arthur chercha querelle à son épouse, née Angèle Jacquart, 46 ans et commença par l'insulter copieusement.

Bien que la colère bouillonnait en elle Angèle ne répondit rien. Sans doute fatiguée de monotonie, Paqué se dit et se mit au lit.

Un moment se passa au bout duquel à menaçait, pensait l'ivrogne calme,

### DUNKERQUE

#### DES PASSANTS ESSUIENT LES COUPS DE REVOLVER TIRÉS PAR UN NAVIGATEUR

##### Celui-ci est arrêté

Hier soir, vers 21 h. 15, un groupe d'une dizaine de personnes remontait à rue du Maréchal-Franch. Une réunion amicale venait de se rassembler chez une parente, Mme Boret, habitant au 21 de la dite rue.

Soudain, comme le groupe passait à hauteur d'un café, « Au Faisan doré », un homme sortit un revolver à la main et mit les personnes en joue. M. Léon Boret, demeurant rue de la Verrière, et son beau-frère, M. Gustave Rogier, demeurant à Coudekerque-Branches, sautèrent sur l'homme, tandis que celui-ci achevait par deux fois son arme sans atteindre personne heureusement.

L'homme s'était réfugié dans le café du Faisan Doré, où il prend pension. C'est là qu'il fut appréhendé par les agents et conduit au poste. Il s'agit d'un navigateur, Gaston Pomet, 23 ans, né en Mauritanie et débarqué dernièrement du vapeur « Kooad ».

Un juge dégrisé après son exploit, il ne put expliquer son geste, qu'il met sur le compte de la boisson.

Il sera déféré au Parquet aujourd'hui.

##### Une mystérieuse agression

Cette nuit est arrivé au commissariat le policier employé forain déclarant se nommer Louis Delaporterie, 20 ans, actuellement en foire à Dunkerque. Il déclara que vers 21 heures, rue Poitevine, il avait été assailli par trois automobilistes inconnus. Le forain, qui porte de nombreuses ecchymoses, a fourni le numéro de la voiture et a porté plainte. Le commissaire de permanence, M. Dussart, enquête.

##### UN BRIQUETIER BLESSE UN MARIN DE DEUX COUPS DE COUTEAU

Le 1er janvier, vers 23 h. 30, un ouvrier briquetier, Louis Maerès, 45 ans, domicilié à Teteghem s'est pris de discussion, dans un café de la Rue des Saints-Jacques, avec un marin de passage, le nommé Lisse Mendy, 37 ans. Ce dernier est blessé de deux coups de couteau, l'un porte une plaie profonde de 3 centimètres environ, derrière l'oreille gauche et une blessure superficielle au bas du cou gauche.

L'arme dont se sert Maerès est un couteau de poche.

Après avoir été quelque peu malmené d'autres consommateurs, Maerès a été arrêté. Cette bagarre a été provoquée par la jalousie.

##### UN ACTE DE MALVEILLANCE

M. Bouly de Lesdun, notaire non-aris, domicilié rue Dupouy, a constaté que la porte de l'immeuble côté rue Dupouy, et les portes de l'arrière-cour, côté rue Sainte-Barbe, avaient été badigeonnées de saouzon.

M. le porteur plainte entre les mains de M. le Commissaire de police de permanence, qui a ouvert aussitôt une enquête.

##### ARRÊSTATION

A l'arrivée du vapeur « Myron » les endormis ont arrêté le nommé Desire Dubroek, 26 ans, interdit de séjour. Il a été déféré au parquet plus tard.

##### ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

##### GRANDE-SYNTHE

###### Menacée par son mari une jeune femme le frappe de trois coups de hache

Arthur Paqué 45 ans, demeurant à Maubeuge, 6 rue Vauban, avait été nouvel an, en buvant inconsidérément, au point d'être comédien, dit que son nom ne laisse passer aucune occasion de s'émouvoir, et à défaut boit sans occasion.

Certains ont le vin saisi. Paqué a l'air d'être un homme qui cherche à se faire et même, si l'on en croit les déclarations de celle-ci, va jusqu'à la battre et à menacer de mort.

Donc ce soir-là, sans raison bien prétexte, Arthur chercha querelle à son épouse, née Angèle Jacquart, 46 ans et commença par l'insulter copieusement.

Bien que la colère bouillonnait en elle Angèle ne répondit rien. Sans doute fatiguée de monotonie, Paqué se dit et se mit au lit.

Un moment se passa au bout duquel à menaçait, pensait l'ivrogne calme,

##### ARRONDISSEMENT D'AVESNES

###### Soir de Nouvel An à Maubeuge

Menacée par son mari une jeune femme le frappe de trois coups de hache

Arthur Paqué 45 ans, demeurant à Maubeuge, 6 rue Vauban, avait été nouvel an, en buvant inconsidérément, au point d'être comédien, dit que son nom ne laisse passer aucune occasion de s'émouvoir, et à défaut boit sans occasion.

Certains ont le vin saisi. Paqué a l'air d'être un homme qui cherche à se faire et même, si l'on en croit les déclarations de celle-ci, va jusqu'à la battre et à menacer de mort.

Donc ce soir-là, sans raison bien prétexte, Arthur chercha querelle à son épouse, née Angèle Jacquart, 46 ans et commença par l'insulter copieusement.

Bien que la colère bouillonnait en elle Angèle ne répondit rien. Sans doute fatiguée de monotonie, Paqué se dit et se mit au lit.

Un moment se passa au bout duquel à menaçait, pensait l'ivrogne calme,

### EN BELGIQUE

#### MOUSCRON AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil communal s'est réuni sous la présidence de M. Joseph Vandeveld, député-bourgeois.

Le Conseil prend acte des tarifs du gaz et de l'électricité pour le premier trimestre 1938 et approuve le budget de l'Académie de Mouscron qui s'élève à 92.655 francs, dont 74.455 francs à charge de la ville.

C.A.P. — Le Conseil adopte le budget de la C.A.P. pour l'année 1938, les dépenses à 5.917.616 fr. 81. La Ville intervient pour la moitié dans les dépenses; 1.305.000 francs au service extraordinaire, 1.305.000 francs au service ordinaire, 1.305.000 francs au service de l'entretien, 1.305.000 francs au service de l'éclairage, 1.305.000 francs au service de l'entretien, 1.305.000 francs au service de l'éclairage.

Autobus. — Le Conseil approuve le projet de création d'un service d'autobus entre Mouscron et le service de l'entretien, 1.305.000 francs au service de l'entretien, 1.305.000 francs au service de l'éclairage.

Électrification de la ligne vicinale Courtrai-Mouscron. — Le Conseil approuve le projet de répartition de l'augmentation du capital pour l'électrification de cette ligne. Il résulte de ce projet que Mouscron aura une participation de 600.000 francs au capital, sous réserve d'augmentation entraînant une majoration de 2.784 francs de l'annuité.

#### MOUSCRON AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil communal s'est réuni sous la présidence de M. Joseph Vandeveld, député-bourgeois.

Le Conseil prend acte des tarifs du gaz et de l'électricité pour le premier trimestre 1938 et approuve le budget de l'Académie de Mouscron qui s'élève à 92.655 francs, dont 74.455 francs à charge de la ville.

C.A.P. — Le Conseil adopte le budget de la C.A.P. pour l'année 1938, les dépenses à 5.917.616 fr. 81. La Ville intervient pour la moitié dans les dépenses; 1.305.000 francs au service extraordinaire, 1.305.000 francs au service ordinaire, 1.305.000 francs au service de l'entretien, 1.305.000 francs au service de l'éclairage, 1.305.000 francs au service de l'entretien, 1.305.000 francs au service de l'éclairage.

Autobus. — Le Conseil approuve le projet de création d'un service d'autobus entre Mouscron et le service de l'entretien, 1.305.000 francs au service de l'entretien, 1.305.000 francs au service de l'éclairage.

Électrification de la ligne vicinale Courtrai-Mouscron. — Le Conseil approuve le projet de répartition de l'augmentation du capital pour l'électrification de cette ligne. Il résulte de ce projet que Mouscron aura une participation de 600.000 francs au capital, sous réserve d'augmentation entraînant une majoration de 2.784 francs de l'annuité.

#### MOUSCRON AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil communal s'est réuni sous la présidence de M. Joseph Vandeveld, député-bourgeois.

Le Conseil prend acte des tarifs du gaz et de l'électricité pour le premier trimestre 1938 et approuve le budget de l'Académie de Mouscron qui s'élève à 92.655 francs, dont 74.455 francs à charge de la ville.

C.A.P. — Le Conseil adopte le budget de la C.A.P. pour l'année 1938, les dépenses à 5.917.616 fr. 81. La Ville intervient pour la moitié dans les dépenses; 1.305.000 francs au service extraordinaire, 1.305.000 francs au service ordinaire, 1.305.000 francs au service de l'entretien, 1.305.000 francs au service de l'éclairage, 1.305.000 francs au service de l'entretien, 1.305.000 francs au service de l'éclairage.

Autobus. — Le Conseil approuve le projet de création d'un service d'autobus entre Mouscron et le service de l'entretien, 1.305.000 francs au service de l'entretien, 1.305.000 francs au service de l'éclairage.

Électrification de la ligne vicinale Courtrai-Mouscron. — Le Conseil approuve le projet de répartition de l'augmentation du capital pour l'électrification de cette ligne. Il résulte de ce projet que Mouscron aura une participation de 600.000 francs au capital, sous réserve d'augmentation entraînant une majoration de 2.784 francs de l'annuité.

#### MOUSCRON AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil communal s'est réuni sous la présidence de M. Joseph Vandeveld, député-bourgeois.

Le Conseil prend acte des tarifs du gaz et de l'électricité pour le premier trimestre 1938 et approuve le budget de l'Académie de Mouscron qui s'élève à 92.655 francs, dont 74.455 francs à charge de la ville.

C.A.P. — Le Conseil adopte le budget de la C.A.P. pour l'année 1938, les dépenses à 5.917.616 fr. 81. La Ville intervient pour la moitié dans les dépenses; 1.305.000 francs au service extraordinaire, 1.305.000 francs au service ordinaire, 1.305.000 francs au service de l'entretien, 1.305.000 francs au service de l'éclairage, 1.305.000 francs au service de l'entretien, 1.305.000 francs au service de l'éclairage.

Autobus. — Le Conseil approuve le projet de création d'un service d'autobus entre Mouscron et le service de l'entretien, 1.305.000 francs au service de l'entretien, 1.305.000 francs au service de l'éclairage.

Électrification de la ligne vicinale Courtrai-Mouscron. — Le Conseil approuve le projet de répartition de l'augmentation du capital pour l'électrification de cette ligne. Il résulte de ce projet que Mouscron aura une participation de 600.000 francs au capital, sous réserve d'augmentation entraînant une majoration de 2.784 francs de l'annuité.

#### MOUSCRON AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil communal s'est réuni sous la présidence de M. Joseph Vandeveld, député-bourgeois.

Le Conseil prend acte des tarifs du gaz et de l'électricité pour le premier trimestre 1938 et approuve le budget de l'Académie de Mouscron qui s'élève à 92.655 francs, dont 74.455 francs à charge de la ville.

C.A.P. — Le Conseil adopte le budget de la C.A.P. pour l'année 1938, les dépenses à 5.917.616 fr. 81. La Ville intervient pour la moitié dans les dépenses; 1.305.000 francs au service extraordinaire, 1.305.000 francs au service ordinaire, 1.305.000 francs au service de l'entretien, 1.305.000 francs au service de l'éclairage, 1.305.000 francs au service de l'entretien, 1.305.000 francs au service de l'éclairage.

Autobus. — Le Conseil approuve le projet de création d'un service d'autobus entre Mouscron et le service de l'entretien, 1.305.000 francs au service de l'entretien, 1.305.000 francs au service de l'éclairage.

Électrification de la ligne vicinale Courtrai-Mouscron. — Le Conseil approuve le projet de répartition de l'augmentation du capital pour l'électrification de cette ligne. Il résulte de ce projet que Mouscron aura une participation de 600.000 francs au capital, sous réserve d'augmentation entraînant une majoration de 2.784 francs de l'annuité.

#### MOUSCRON AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil communal s'est réuni sous la présidence de M. Joseph Vandeveld, député-bourgeois.

Le Conseil prend acte des tarifs du gaz et de l'électricité pour le premier trimestre 1938 et approuve le budget de l'Académie de Mouscron qui s'élève à 92.655 francs, dont 74.455 francs à charge de la ville.

C.A.P. — Le Conseil adopte le budget de la C.A.P. pour l'année 1938, les dépenses à 5.917.616 fr. 81. La Ville intervient pour la moitié dans les dépenses; 1.305.000 francs au service extraordinaire, 1.305.000 francs au service ordinaire, 1.305.000 francs au service de l'entretien, 1.305.000 francs au service de l'éclairage, 1.305.000 francs au service de l'entretien, 1.305.000 francs au service de l'éclairage.

Autobus. — Le Conseil approuve le projet de création d'un service d'autobus entre Mouscron et le service de l'entretien, 1.305.000 francs au service de l'entretien, 1.305.000 francs au service de l'éclairage.

Électrification de la ligne vicinale Courtrai-Mouscron. — Le Conseil approuve le projet de répartition de l'augmentation du capital pour l'électrification de cette ligne. Il résulte de ce projet que Mouscron aura une participation de 600.000 francs au capital, sous réserve d'augmentation entraînant une majoration de 2.784 francs de l'annuité.

#### MOUSCRON AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil communal s'est réuni sous la présidence de M. Joseph Vandeveld, député-bourgeois.

Le Conseil prend acte des tarifs du gaz et de l'électricité pour le premier trimestre 1938 et approuve le budget de l'Académie de Mouscron qui s'élève à 92.655 francs, dont 74.455 francs à charge de la ville.

C.A.P. — Le Conseil adopte le budget de la C.A.P. pour l'année 1938, les dépenses à 5.917.616 fr. 81. La Ville intervient pour la moitié dans les dépenses; 1.305.000 francs au service extraordinaire, 1.305.000 francs au service ordinaire, 1.305.000 francs au service de l'entretien, 1.305.000 francs au service de l'éclairage, 1.305.000 francs au service de l'entretien, 1.305.000 francs au service de l'éclairage.

Autobus. — Le Conseil approuve le projet de création d'un service d'autobus entre Mouscron et le service de l'entretien, 1.305.000 francs au service de l'entretien, 1.305.000 francs au service de l'éclairage.

Électrification de la ligne vicinale Courtrai-Mouscron. — Le Conseil approuve le projet de répartition de l'augmentation du capital pour l'électrification de cette ligne. Il résulte de ce projet que Mouscron aura une participation de 600.000 francs au capital, sous réserve d'augmentation entraînant une majoration de 2.784 francs de l'annuité.

#### MOUSCRON AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil communal s'est réuni sous la présidence de M. Joseph Vandeveld, député-bourgeois.

Le Conseil prend acte des tarifs du gaz et de l'électricité pour le premier trimestre 1938 et approuve le budget de l'Académie de Mouscron qui s'élève à 92.655 francs, dont 74.455 francs à charge de la ville.

C.A.P. — Le Conseil adopte le budget de la C.A.P. pour l'année 1938, les dépenses à 5.917.616 fr. 81. La Ville intervient pour la moitié dans les dépenses; 1.305.000 francs au service extraordinaire, 1.305.000 francs au service ordinaire, 1.305.000 francs au service de l'entretien, 1.305.000 francs au service de l'éclairage, 1.305.000 francs au service de l'entretien, 1.305.000 francs au service de l'éclairage.

Autobus. — Le Conseil approuve le projet de création d'un service d'autobus entre Mouscron et le service de l'entretien, 1.305.000 francs au service de l'entretien, 1.305.000 francs au service de l'éclairage.

Électrification de la ligne vicinale Courtrai-Mouscron. — Le Conseil approuve le projet de répartition de l'augmentation du capital pour l'électrification de cette ligne. Il résulte de ce projet que Mouscron aura une participation de 600.000 francs au capital, sous réserve d'augmentation entraînant une majoration de 2.784 francs de l'annuité.

#### MOUSCRON AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil communal s'est réuni sous la présidence de M. Joseph Vandeveld, député-bourgeois.

Le Conseil prend acte des tarifs du gaz et de l'électricité pour le premier trimestre 1938 et approuve le budget de l'Académie de Mouscron qui s'élève à 92.655 francs, dont 74.455 francs à charge de la ville.

C.A.P. — Le Conseil adopte le budget de la C.A.P. pour l'année 1938, les dépenses à 5.917.616 fr. 81. La Ville intervient pour la moitié dans les dépenses; 1.305.000 francs au service extraordinaire, 1.305.000 francs au service ordinaire, 1.305.000 francs au service de l'entretien, 1.305.000 francs au service de l'éclairage, 1.305.000 francs au service de l'entretien, 1.305.000 francs au service de l'éclairage.

Autobus. — Le Conseil approuve le projet de création d'un service d'autobus entre Mouscron et le service de l'entretien, 1.305.000 francs au service de l'entretien, 1.305.000 francs au service de l'éclairage.

Électrification de la ligne vicinale Courtrai-Mouscron. — Le Conseil approuve le projet de répartition de l'augmentation du capital pour l'électrification de cette ligne. Il résulte de ce projet que Mouscron aura une participation de 600.000 francs au capital, sous réserve d'augmentation entraînant une majoration de 2.784 francs de l'annuité.

#### MOUSCRON AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil communal s'est réuni sous la présidence de M. Joseph Vandeveld, député-bourgeois.

Le Conseil prend acte des tarifs du gaz et de l'électricité pour le premier trimestre 1938 et approuve le budget de l'Académie de Mouscron qui s'élève à 92.655 francs, dont 74.455 francs à charge de la ville.

C.A.P. — Le Conseil adopte le budget de la C.A.P. pour l'année 1938, les dépenses à 5.917.616 fr. 81. La Ville intervient pour la moitié dans les dépenses; 1.305.000 francs au service extraordinaire, 1.305.000 francs au service ordinaire, 1.305.000 francs au service de l'entretien, 1.305.000 francs au service de l'éclairage, 1.305.000 francs au service de l'entretien, 1.305.000 francs au service de l'éclairage.

Autobus. — Le Conseil approuve le projet de création d'un service d'autobus entre Mouscron et le service de l'entretien, 1.305.000 francs au service de l'entretien, 1.305.000 francs au service de l'éclairage.

Électrification de la ligne vicinale Courtrai-Mouscron. — Le Conseil approuve le projet de répartition de l'augmentation du capital pour l'électrification de cette ligne. Il résulte de ce projet que Mouscron aura une participation de 600.000 francs au capital, sous réserve d'augmentation entraînant une majoration de 2.784 francs de l'annuité.

#### MOUSCRON AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil communal s'est réuni sous la présidence de M. Joseph Vandeveld, député-bourgeois.

Le Conseil prend acte des tarifs du gaz et de l'électricité pour le premier trimestre 1938 et approuve le budget de l'Académie de Mouscron qui s'élève à 92.655 francs, dont 74.455 francs à charge de la ville.

C.A.P. — Le Conseil adopte le budget de la C.A.P. pour l'année 1938, les dépenses à 5.917.616 fr. 81. La Ville intervient pour la moitié dans les dépenses; 1.305.000 francs au service extraordinaire, 1.305.000 francs au service ordinaire, 1.305.000 francs au service de l'entretien, 1.305.000 francs au service de l'éclairage, 1.305.000 francs au service de l'entretien, 1.305.000 francs au service de l'éclairage.

Autobus. — Le Conseil approuve le projet de création d'un service d'autobus entre Mouscron et le service de l'entretien, 1.305.000 francs au service de l'entretien, 1.305.000 francs au service de l'éclairage.

Électrification de la ligne vicinale Courtrai-Mouscron. — Le Conseil approuve le projet de répartition de l'augmentation du capital pour l'électrification de cette ligne. Il résulte de ce projet que Mouscron aura une participation de 600.000 francs au capital, sous réserve d'augmentation entraînant une majoration de 2.784 francs de l'annuité.

#### MOUSCRON AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil communal s'est réuni sous la présidence de M. Joseph Vandeveld, député-bourgeois.

Le Conseil prend acte des tarifs du gaz et de l'électricité pour le premier trimestre 1938 et approuve le budget de l'Académie de Mouscron qui s'élève à 92.655 francs, dont 74.455 francs à charge de la ville.

C.A.P. — Le Conseil adopte le budget de la C.A.P. pour l'année 1938, les dépenses à 5.917.616 fr. 81. La Ville intervient pour la moitié dans les dépenses; 1.305.000 francs au service extraordinaire, 1.305.000 francs au service ordinaire, 1.305.000 francs au service de l'entretien, 1.305.000 francs au service de l'éclairage, 1.305.000 francs au service de l'entretien, 1.305.000 francs au service de l'éclairage.

Autobus. — Le Conseil approuve le projet de création d'un service d'autobus entre Mouscron et le service de l'entretien, 1.305.000 francs au service de l'entretien, 1.305.000 francs au service de l'éclairage.

Électrification de la ligne vicinale Courtrai-Mouscron. — Le Conseil approuve le projet de répartition de l'augmentation du capital pour l'électrification de cette ligne. Il résulte de ce projet que Mouscron aura une participation de 600.000 francs au capital, sous réserve d'augmentation entraînant une majoration de 2.784 francs de l'annuité.

#### MOUSCRON AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil communal s'est réuni sous la présidence de M. Joseph Vandeveld, député-bourgeois.

Le Conseil prend acte des tarifs du gaz et de l'électricité pour le premier trimestre 1938 et approuve le budget de l'Académie de Mouscron qui s'élève à 92.655 francs, dont 74.455 francs à charge de la ville.

C.A.P. — Le Conseil adopte le budget de la C.A.P. pour l'année 1938, les dépenses à 5.917.616 fr. 81. La Ville intervient pour la moitié dans les dépenses; 1.305.000 francs au service extraordinaire, 1.305.000 francs au service ordinaire, 1.305.000 francs au service de l'entretien, 1.305.000 francs au service de l'éclairage, 1.305.000 francs au service de l'entretien, 1.305.000 francs au service de l'éclairage.

Autobus. — Le Conseil approuve le projet de création d'un service d'autobus entre Mouscron et le service de l'entretien, 1.305.000 francs au service de l'entretien, 1.305.000 francs au service de l'éclairage.

Électrification de la ligne vicinale Courtrai-Mouscron. — Le Conseil approuve le projet de répartition de l'augmentation du capital pour l'électrification de cette ligne. Il résulte de ce projet que Mouscron aura une participation de 600.000 francs au capital, sous réserve d'augmentation entraînant une majoration de 2.784 francs de l'annuité.

#### MOUSCRON AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil communal s'est réuni sous la présidence de M. Joseph Vandeveld, député-bourgeois.

Le Conseil prend acte des tarifs du gaz et de l'électricité pour le premier trimestre 1938 et approuve le budget de l'Académie de Mouscron qui s'élève à 92.655 francs, dont 74.455 francs à charge de la ville.

C.A.P. — Le Conseil adopte le budget de la C.A.P. pour l'année 1938, les dépenses à 5.917.616 fr. 81. La Ville intervient pour la moitié dans les dépenses; 1.305.000 francs au service extraordinaire, 1.305.000 francs au service ordinaire, 1.305.000 francs au service de l'entretien, 1.305.000 francs au service de l'éclairage, 1.305.000 francs au service de l'entretien, 1.305.000 francs au service de l'éclairage.

Autobus. — Le Conseil approuve le projet de création d'un service d'autobus entre Mouscron et le service de l'entretien, 1.305.000 francs au service de l'entretien, 1.305.000 francs au service de l'éclairage.

Électrification de la ligne vicinale Courtrai-Mouscron. — Le Conseil approuve le projet de répartition de l'augmentation du capital pour l'électrification de cette ligne. Il résulte de ce projet que Mouscron aura une participation de 600.000 francs au capital, sous réserve d'augmentation entraînant une majoration de 2.784 francs de l'annuité.

#### MOUSCRON AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil communal s'est réuni sous la présidence de M. Joseph Vandeveld, député-bourgeois.

Le Conseil prend acte des tarifs du gaz et de l'électricité pour le premier trimestre 1938 et approuve le budget de l'Académie de Mouscron qui s'élève à 92.655 francs, dont 74.455 francs à charge de la ville.

C.A.P. — Le Conseil adopte le budget de la C.A.P. pour l'année 1938, les dépenses à 5.917.616 fr. 81. La Ville intervient pour la moitié dans les dépenses; 1.305.000 francs au service extraordinaire, 1.305.000 francs au service ordinaire, 1.305.000 francs au service de l'entretien, 1.305.000 francs au service de l'éclairage, 1.305.000 francs au service de l'entretien, 1.305.000 francs au service de l'éclairage.

Autobus. — Le Conseil approuve le projet de création d'un service d'autobus entre Mouscron et le service de l'entretien, 1.305.000 francs au service de l'entretien, 1.305.000 francs au service de l'éclairage.

Électrification de la ligne vicinale Courtrai-Mouscron. — Le Conseil approuve le projet de répartition de l'augmentation du capital pour l'électrification de cette ligne. Il résulte de ce projet que Mouscron aura une participation de 600.000 francs au capital, sous réserve d'augmentation entraînant une majoration de 2.784 francs de l'annuité.

#### MOUSCRON AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil communal s'est réuni sous la présidence de M. Joseph Vandeveld, député-bourgeois.

Le Conseil prend acte des tarifs du gaz et de l'électricité pour le premier trimestre 1938 et approuve le budget de l'Académie de Mouscron qui s'élève à 92.655 francs, dont 74.455 francs à charge de la ville.

C.A.P. — Le Conseil adopte le budget de la C.A.P. pour l'année 1938, les dépenses à 5.917.616 fr. 81. La Ville intervient pour la moitié dans les dépenses; 1.305.000 francs au service extraordinaire, 1.305.000 francs au service ordinaire, 1.305.000 francs au service de l'entretien, 1.305.000 francs au service de l'éclairage, 1.305.000 francs au service de l'entretien, 1.305.000 francs au service de l'éclairage.

Autobus. — Le Conseil approuve le projet de création d'un service d'autobus entre Mouscron et le service de l'entretien, 1.305.000 francs au service de l'entretien, 1.305.000 francs au service de l'éclairage.

Électrification de la ligne vicinale Courtrai-Mouscron. — Le Conseil approuve le projet de répartition de l'augmentation